

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 86 (1989)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Comptes rendus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# COMPTES RENDUS

## Société d'apiculture du Val-de-Ruz

### Assemblée générale

Dernièrement, en présence d'une trentaine d'apiculteurs sur les 67 que compte la société, le président Claude Bourquin a ouvert la séance en saluant tout spécialement M. Eric Aubry, secrétaire de la Fédération neuchâteloise d'apiculture, accompagné de son épouse.

Dans son rapport, le président relève que la société a enregistré 6 démissions et 3 admissions. Quant à la récolte, elle fut quasiment nulle, comme dans tout le Jura. Malgré cela, la léthargie n'a pas gagné la société, car les activités ont été aussi nombreuses que variées: cours apicoles théoriques, visite des Salines de Bex, du Musée du vin ainsi que des établissements Rithner. André Desaulles, trésorier, donne connaissance de l'état des comptes, qui bouclent par un léger déficit provenant de l'augmentation des cotisations SAR non répercutée sur celle du Val-de-Ruz. Il demande ensuite à être relevé de ses fonctions, car il a été nommé président de la Fédération neuchâteloise d'apiculture. L'inspecteur André Guinand se retire, lui, pour raison d'âge. De ce fait, le nouveau comité se présente de la manière suivante: président: Claude Bourquin, trésorier: Francis Vuilleumier, secrétaire: Philippe Breitler, inspecteur: Thierry Horger, assesseur: Jean-Marie Vallat. Deux anciens membres ont été fêtés pour leur fidélité – quarante ans de sociétariat pour Paul Soguel et vingt-cinq ans pour Roger Mogeon.

A l'issue de l'assemblée, les oreilles des apiculteurs ont bourdonné: ils ont gagné, par diapositives interposées, les cimes de l'Himalaya, en compagnie de Terenzio Rossetti, l'un des membres de la dernière expédition du Club alpin neuchâtelois.

*Ph. Breitler*

## Société d'apiculture du Jura bernois

### Assemblée générale du 14 mars 1989 au Café de la Gare à Corgémont

A 20 heures, le président P. Girod déclare l'assemblée générale ouverte. Il remercie les délégués des sections d'Erguel et Prévôté et Pied du Chasseral de leur présence.

Le PV de la dernière assemblée et les comptes sont acceptés sans autre.

Les cotisations restent inchangées pour l'année en cours.

Selon les statuts de la fédération, cette année le comité de la fédération doit être transféré à la section du Pied du Chasseral.

Sont nommés: président: M. Heinz Wenger, de Bienne; caissier: M. Claude Ramseier, de Bienne.

La place de secrétaire reste vacante pour le moment. Le rucher de Plagne sera déménagé ce printemps, cela après maints ennuis.

Le rapport du commissaire concernant le traitement contre le varroa est clair et net.

M. Paul Girod sera présenté comme candidat à la présidence de la SAR, cela à l'unanimité de tous les délégués.

Afin de renflouer les caisses des sections, une tombola sera organisée ce printemps encore.

Séance levée à 22 heures.

*Le secrétaire*

## Société d'apiculture de la Glâne

C'est au Restaurant de l'Ecureuil à Drogens que nos apiculteurs se sont réunis pour les délibérations du 1<sup>er</sup> avril 1989.

M. Michel Curty, président, ouvre cette séance en saluant les membres présents et souhaite la cordiale bienvenue aux représentants de la Société broyarde d'apicultures. Quelques membres se sont excusés.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu, puis accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Dans son rapport, le président retrace la vie de notre section durant l'année écoulée; il rappelle la mémoire de nos membres disparus. Il remercie les apiculteurs qui par leur dévouement et par des dons contribuent à la bonne marche de notre société.

M. Joseph Girard, caissier, par des indications précises, nous prouve que les finances sont saines.

M. Auguste Frésey, au nom des vérificateurs, en recommande l'acceptation et prie l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge aux organes responsables. Chose faite par acclamation, avec remerciements au caissier.

Le président a l'agréable mission de remettre la distinction pour vingt-cinq ans de sociétariat à MM. Raymond Bugnon, Gilbert Jonin, Charly Mauron.

Pour quarante ans de sociétariat à MM. Louis Chatton, François Castella, Joseph Sauterel, M<sup>me</sup> Vve Marcel Python.

A ces derniers, il remet le diplôme de membre d'honneur de notre section. Le président les félicite au nom de toute l'assemblée.

La parole est donnée à M. Raphaël Despont, conseiller apicole, qui nous parle de la varroase, qui se trouve déjà à nos frontières, voire dans le nord et dans le centre de notre canton. Nos apiculteurs ont eu la possibilité d'enrichir leurs connaissances en la matière. Un grand merci est adressé au conférencier.

Avant la clore cette belle assemblée, le président lève son verre à la santé de tous les apiculteurs, leur souhaitant une bonne saison apicole et un bon retour dans leur famille.

*Le secrétaire*

## J'ACHÈTE MIEL SUISSE

Bidons mis à disposition gratuitement.

Je viens le chercher à domicile, paie comptant et plus que le prix officiel.

Tél. (037) 38 11 19, le soir.

## À VENDRE

extracteur radial avec moteur, maturateur 25 et 50 kg, brosse en crin, nourrisseurs en plastique, ruchette d'élevage, 2 et 4 cadres.

Tél. (022) 43 75 26.

## À VENDRE

360 cadres de corps et de hausse bâtis en très bon état; 80 cadres montés nus, corps et hausse; 8 caisses-armoires pour cadres; le tout pour ruches suisses.

10 nourrisseurs plastique 10 litres DB; 15 hausses DB; 40 coussins nourrisseurs Lienher DB.

François Mojon, Les Ponts-de-Martel, tél. (039) 37 16 54.